



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OLIVIER DUSSOPT

Le Ministre

Paris, le **27 FEV. 2023**

Nos Réf. : A-23-008098 / DDC-DREG-CP-DGT / ES
Vos Réf. : Courrier du 9 février 2023

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le souhait exprimé par les professionnels des métiers et des industries de la restauration et de l'hôtellerie de voir intégrer les métiers du secteur des hôtels, cafés, restaurants (HCR) à la liste des métiers en tension dans le cadre de l'examen du projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration.

J'ai pris bonne note de votre correspondance et en ai prescrit un examen attentif par mes services.

Comme vous le savez, le Gouvernement est mobilisé sur la question que vous évoquez. Les tensions sur le marché du travail sont, en effet, au plus haut depuis dix ans, et certaines professions sont particulièrement affectées par cette situation.

C'est pourquoi la liste des métiers en tension sera révisée dans le courant de l'année 2023 en tenant compte des évolutions profondes de l'économie, notamment celles qui se sont produites depuis la dernière crise sanitaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération distinguée.

Ben à vous

Olivier DUSSOPT

Monsieur Yves DÉTRAGNE
Sénateur de la Marne
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Tél : 01 40 56 60 00
127 rue de Grenelle - 75350 PARIS 07 SP

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse ddc-rpd-cab@ddc.social.gouv.fr ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>

